



Photo

BULLETIN D'ADHESION 2025 - 2026

(une fiche par adhérent)

(Pour les mineurs, à remplir obligatoirement par les parents)

Réservé aux administrateurs du ski club

CH. ESP. Internet: <https://www.aigoual.tech>

Tél: 04.66.75.25.27 (J-Luc)

Courriel: christian.pialot@wanadoo.fr

Tél: 06.81.03.44.08 (Christian)

NOM:

Prénom:

Sexe:

Féminin

Masculin

(rayer la mention inutile)

Date de naissance:

Adresse (n°, rue):

Code Postal:

Ville :

Téléphone:

Portable:

Courriel:

Autorisation messagerie

 J'accepte les courriels FFS

Je n'accepte pas les courriels FFS

Autorisation photos dans le cadre des activités du club

 j'autorise le club à publier la photo de mon enfant sur son site internet je n'autorise pas le club à publier la photo de mon enfant sur son site internet

Autorisation des parents

 j'autorise mon enfant à participer aux compétitions dans le cadre du club

à participer aux compétitions

 je n'autorise pas mon enfant à participer aux compétitions dans le cadre du club**Tarif Licence Carte neige FFS : compétiteur, dirigeant, pratiquant.**

	C.Neige avec R.C seule	C.Neige PRIMO	C.Neige MEDIUM	C.Neige OPTIMUM		
Licence Carte Neige Compétiteur	Licence délivrée sur remise d'un certificat médical ou attestation questionnaire santé					
1 - Jeune(né en 2011 et après)	79.50 €	96.00 €	107.60 €	128.00 €	Pour plus d'informations, consultez le dépliant FFS "LICENCE CARTE-NEIGE" Options d'assurance http://www.ffs.fr	
2 - Adulte (né en 2010 et av.)	109.20 €	125.70 €	137.30 €	157.70 €		
Licence Carte Neige Dirigeant	Ne participant pas aux compétitions à points FFS					
1 - Adulte	68.00 €	84.50 €	96.10 €	116.50 €		
Licence Carte Neige loisir	Ne participant pas aux compétitions à points FFS					
1 - Jeune(né en 2011 et après)	50.90 €	67.40 €	79.00 €	99.40 €	€	
2 - Adulte (né en 2010 et av.)	56.30 €	72.80 €	84.40 €	104.80 €		
Famille à partir de 4 personnes	158.20 €	215.00 €	255.20 €	325.20 €		
Encercler et reporter le montant dans la case ci-contre:						

> L'option C.Neige Primo Jeune est l'option minimum pour les jeunes (*) désirant participer aux activités du club.

* A partir de 7 ans pour le ski nordique et à partir de 9 ans pour le Ski alpin.

Etablir votre règlement à l'ordre du SKI CLUB MONT-AIGOUAL et l'envoyer à l'adresse ci-dessous accompagné de la présente fiche

A

Le

SKI CLUB MONT-AIGOUAL
Christian PIALOT
5, Rue de la combe L'ESPEROU
30750 DOURBIES

Signature:

Pièces à joindre obligatoirement: 1 photo d'identité + 1 questionnaire santé



SKI CLUB MONT-AIGOUAL

FICHE DE PRÊT DE MATERIEL 2025 - 2026



Réservé aux administrateurs du ski club

CH. ESP.

(Parents) NOM					
Prénom					
Adresse (n°, rue)					
Code Postal					
Commune					
Téléphone / courriel					
Description du prêt	Skis n°		Bâtons	Chaussures	Divers
Nom - Prénom	Classique	Skate	Taille	Pointure	

Conditions générale du prêt de matériel:

- le prêt de matériel est réalisé pour la durée de la saison uniquement, son montant est de **40 €** par équipement loué.
- à la fin de la saison le matériel devra être restitué selon les modalités indiquées par les dirigeants du club.
- un chèque de caution de 100 € (par famille) sera demandé lors du retrait du matériel et restera joint au dossier de prêt. Il sera restitué lors du retour du matériel. Dans le cas de détérioration ou de non retour du matériel ce chèque sera porté à l'encaissement auprès de notre banque.

Montant du chèque de caution déposé:.....

Montant du chèque de prêt déposé:.....

N° chèque:

N° chèque:

Banque:

Banque:

Je reconnaissais avoir pris connaissance des conditions de prêt de matériel ci-dessus.

A: Le :

Signature:

SKI CLUB MONT-AIGOUAL

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES SAISON 2025 - 2026

A remplir par le responsable légal, dans le cas d'enfants mineurs.

<i>Je soussigné...</i>			
(Parents) NOM			
Prénom			
Adresse (n°, rue)			
Code Postal			
Commune			
N° téléphone domicile:	Bureau:	Portable:	courriel:

...demande l'inscription de mon enfant pour les activités ci-dessous:

<input type="checkbox"/> Ski de fond	<input type="checkbox"/> Ski alpin	<input type="checkbox"/> Groupe performance
Concernant l'enfant -->		
OM: -----		
Prénom : -----		
ATTENTION AUX LIMITES D'AGE POUR TOUTES <u>LES ACTIVITES PROPOSEES</u>	Sexe	Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
ACTIVITES SKI ALPIN : âge minimum 9 ans (enfants nés en 2017 et avant)	Date de naissance:	N° Carte neige:
ACTIVITES SKI NORDIQUE: âge minimum 7 ans (enfants nés en 2019 et avant)	sse (N°, rue)	
	Code Postal	
	Commune	
	Numéro de téléphone (en cas d'accident)	
	Autre personne susceptible de récupérer mon enfant:

Nous communiquer les éventuels problèmes de santé (allergie, asthme, etcqui pourrait survenir au cours d'une sortie

Consultez le dépliant d'informations du club pour les dates des diverses activités.

Joindre un certificat médical si cela n'a pas été fait lors de la demande de carte-neige / licence

La participation aux activités du club est soumise à la souscription d'une carte-neige.

A le

Signature

SKI CLUB MONT-AIGOUAL

Fiche d'inscription au stage d'entraînement à la compétition **SAISON 2025 - 2026**

A remplir par le responsable légal, dans le cas d'enfants mineurs.

Je soussigné...			
(Parents) NOM			
Prénom			
Adresse (n°, rue)			
Code Postal			
Commune			
N° téléphone domicile:	Bureau:	Portable:	courriel:

...demande l'inscription de mon enfant pour les activités ci-dessous:

	Stage ski de fond du au /...../ 2026 (Nombre de places limité)		
(Enfant) NOM			
Prénom			
Sexe	Féminin	Masculin	(rayer la mention inutile)
Date de naissance	N° Carte neige:		
Adresse (n°, rue)			
Code Postal			
Commune			
N° téléphone (en cas d'accident)			
Autre personne susceptible de récupérer mon enfant:			

Les inscriptions au stage ne seront prises en compte qu'après réception du présent formulaire qui devra nous parvenir avant le (Aucune inscription ne sera prise après cette date)

	Vacances scolaires zone Montpellier	Calendrier prévisionnel des activités 2025 - 2026												
DECEMBRE 2025			JANVIER 2026			FEVRIER 2026			MARS 2026			AVRIL 2026		
LUNDI	1		JEUDI	1	NA				DIMANCHE	1	Alpin 9h			
MARDI	2		VENDREDI	2		DIMANCHE	1	Alpin 9h	LUNDI	2		MERCREDI	1	
MERCREDI	3		SAMEDI	3	Alpin 9h;Fond 14h30	LUNDI	2		MARDI	3		JEUDI	2	
JEUDI	4		DIMANCHE	4	Alpin 9h	MARDI	3		MERCREDI	4	Alpin 9h/Fond 14h30	VENDREDI	3	
VENDREDI	5		LUNDI	5		MERCREDI	4	Fond 14h30	JEUDI	5	Fond 14h30	SAMEDI	4	
SAMEDI	6		MARDI	6		JEUDI	5		VENDREDI	6		DIMANCHE	5	
DIMANCHE	7		MERCREDI	7	Fond 14h30	VENDREDI	6		SAMEDI	7	Alpin	LUNDI	6	
LUNDI	8		JEUDI	8		SAMEDI	7	Alpin 9h;Fond 14h30	DIMANCHE	8		MARDI	7	
MARDI	9		VENDREDI	9		DIMANCHE	8	Alpin 9h	LUNDI	9		MERCREDI	8	
MERCREDI	10		SAMEDI	10	Alpin 9h / Fond 14h30	LUNDI	9		MARDI	10		JEUDI	9	
JEUDI	11		DIMANCHE	11	Alpin 9h	MARDI	10		MERCREDI	11	Fond 14h30	VENDREDI	10	
VENDREDI	12		LUNDI	12		MERCREDI	11	Fond 14h30	JEUDI	12		SAMEDI	11	
SAMEDI	13	MF1 Alpin	MARDI	13		JEUDI	12		VENDREDI	13		DIMANCHE	12	
DIMANCHE	14	Alpin 9h	MERCREDI	14	Fond 14h30	VENDREDI	13		SAMEDI	14	Alpin 9h / Fond 14h30	LUNDI	13	
LUNDI	15		JEUDI	15		SAMEDI	14	Alpin 9h / Fond 14h30	DIMANCHE	15	Alpin 9h	MARDI	14	
MARDI	16		VENDREDI	16		DIMANCHE	15	LES BOUVIERS	LUNDI	16		MERCREDI	15	
MERCREDI	17	Fond 14h30	SAMEDI	17	Alpin 9h / Fond 14h30	LUNDI	16		MARDI	17		JEUDI	16	
JEUDI	18		DIMANCHE	18	Alpin 9h	MARDI	17		MERCREDI	18	Fond 14h30	VENDREDI	17	
VENDREDI	19		LUNDI	19		MERCREDI	18	Fond 14h30	JEUDI	19		SAMEDI	18	
SAMEDI	20	MF1 Fond	MARDI	20		JEUDI	19		VENDREDI	20		DIMANCHE	19	
DIMANCHE	21	Alpin 9h	MERCREDI	21	Fond 14h30	VENDREDI	20		SAMEDI	21	Alpin 9h / Fond 14h30	LUNDI	20	
LUNDI	22		JEUDI	22		SAMEDI	21	Fond 14h00	DIMANCHE	22	Alpin 9h	MARDI	21	
MARDI	23	Stage_jeunes	VENDREDI	23		DIMANCHE	22	TBA	LUNDI	23		MERCREDI	22	
MERCREDI	24	Stage_jeunes	SAMEDI	24	Alpin 9h / Fond 14h30	LUNDI	23		MARDI	24		JEUDI	23	
JEUDI	25	NOEL	DIMANCHE	25	Alpin 9h	MARDI	24	Fond 10h00	MERCREDI	25	Fond 14h30	VENDREDI	24	
VENDREDI	26		LUNDI	26		MERCREDI	25	Fond 10h00	JEUDI	26		SAMEDI	25	
SAMEDI	27	Alpin 9h;Fond 14h30	MARDI	27		JEUDI	26	Alpin 9h00	VENDREDI	27		DIMANCHE	26	
DIMANCHE	28	Alpin	MERCREDI	28	Fond 14h30	VENDREDI	27		SAMEDI	28	Fond 14h30	LUNDI	27	
LUNDI	29		JEUDI	29		SAMEDI	28		DIMANCHE	29		MARDI	28	
MARDI	30		VENDREDI	30					LUNDI	30		MERCREDI	29	
MERCREDI	31		SAMEDI	31					MARDI	31		JEUDI	30	



GARANTIES d'ASSURANCE

Garanties d'assurances valables à compter du jour de la prise de la licence jusqu'au 14 octobre 2026
Souscription possible dès le 1^{er} octobre 2025

Assurance proposée (couverture) - Octobre 2022	Responsabilité Civile Défense Recours	Assurances complémentaires proposées (facultatif)		
		PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Licence Carte Neige LOISIR	inclus	✗	✗	✗
Licence Carte Neige LOISIR FAMILLE	inclus	✗	✗	✗
Licence Carte Neige COMPÉTITEUR	inclus	✗	✗	✗
Licence Carte Neige DIRIGEANT	inclus	✗	✗	✗

Formule LOISIR FAMILLE : tous les membres d'une famille doivent souscrire la même option d'assurance ou renoncer aux garanties d'assurance et ou d'assistance.

Responsabilité Civile	Garanties obligatoirement incluses dans la souscription d'une Licence Carte Neige		
Défense - Recours	Assurances complémentaires proposées (facultatif)		
	PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Franchise (hors frais de secours, ambulance et assistance)		50 €	50 €
Assistance juridique pour les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques	x	x	x
Frais de secours, de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés	x	x	x
Frais de transport sanitaire	x	x	x
Remboursement forfait de remontées mécaniques	200 €	500 €	3 000 €
Remboursement cours de ski souscrits en lien direct avec une École de Ski (8 jours maximum)		x	x
Location du matériel de ski			x
Frais médicaux après intervention Sécurité Sociale et mutuelle santé (en France)		100 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale	150 % du tarif de convention de la Sécurité Sociale
Frais médicaux après intervention Sécurité Sociale et mutuelle santé (hors de France)		20 000 €	100 000 €
Individuelle accident / Capital en cas de décès		5 000 €	15 000 €
Individuelle accident / Capital en cas d'invalidité permanente (franchise 10%)		7 500 €	40 000 €
Indemnités en cas de coma		x	x
Assistance - Rapatriement		x	x
Soutien psychologique en cas d'accident, d'agression physique ou sexuelle		x	x

Document non contractuel. Toutes ces garanties d'assurance et/ou d'assistance viennent en complément de l'adhésion à la FFS (celle-ci comprenant obligatoirement les garanties Responsabilité Civile et Défense Recours) dans la limite des contrats téléchargeables sur le site www.ffs.fr ou www.ffs.verspieren.com

PRÉSENTATION DES GARANTIES D'ASSURANCES ET NOUVEAUTÉS

SAISON 2025-2026



APPEL D'OFFRE ASSISTANCE

CONTEXTE ACTUEL

Des dysfonctionnements au cours de la saison 2024-2025, ont conduit la Fédération à lancer un appel d'offre assistance piloté par le courtier en assurance Verspieren.

Objectifs :

- sélectionner un prestataire capable de déployer des services d'assistance adaptés à la pratique de nos licenciés dans le monde entier
- maintenir les tarifs

>> Concrètement pour la saison 2025/2026 ?

* Changement de la compagnie d'assistance

- **Mutuaide** remplace Allianz sur la partie Assistance (à contacter pour toute demande d'assistance ou de rapatriement)
- **Allianz** reste l'assureur RC et Individuelle accident
- **Verspieren** reste le courtier d'assurances de la FFS et votre interlocuteur pour toute question sur la gestion d'un sinistre ou pour établir des attestations d'assurances.

TARIFS OPTIONS ASSURANCE-ASSISTANCE - RC

SAISON 2025-2026

OPTION D'ASSURANCE IA-ASSISTANCE	2025-2026
PRIMO	16,50 €
MEDIUM	28,10 €
OPTIMUM	48,50 €
FAMILLE PRIMO	57,00 €
FAMILLE MEDIUM	97,00 €
FAMILLE OPTIMUM	167,00 €
RESPONSABILITE CIVILE <i>(obligatoire avec la licence)</i>	10,60 € // 37,00 €

L'appel d'offre nous a permis de maintenir les tarifs des options d'assurance-assistance et de la RC



RAPPEL DE L'OFFRE LICENCIES

Toutes les options d'assurance IA sont proposées pour les types de licences
(y compris la famille)

RC (obligatoire) + Individuelle accident (optionnelle)

Les garanties de la licence FFS sont très avantageuses (au regard du marché de l'assurance « montagne ») : Territorialité monde entier (ski de piste et hors-piste), étendue des garanties, plafonds des garanties...

Les options proposées :

- PRIMO
- MEDIUM
- OPTIMUM

(Même formule pour tous les membres d'une même famille)



L'OPTION PRIMO

Un niveau de protection minimum

* Ce qu'il y a dans la PRIMO :

- Frais de secours – transport sanitaire (ex : prise en charge des frais de barquette ou de recherche en montagne, sans avance de frais)
- Forfait remontées mécaniques niveau 1 (200 €)
- Responsabilité civile / Défense recours

* Ce qu'il n'y a pas dans la PRIMO :

- Pas de prise en charge des frais médicaux (ex : fractures, dents cassées...)
- Pas d'assistance-rapatriement (retour au domicile, chauffeur de remplacement, rapatriement depuis l'étranger, présence hospitalisation...)
- Pas de garanties IA (décès, invalidité)
- Pas de remboursement des cours de ski, de remboursement des skis de compétition loués, d'indemnités coma, de soutien psychologique en cas d'accident, d'agression physique ou sexuelle

L'OPTION MEDIUM

Un niveau de protection intermédiaire

* Ce qu'il y a dans la MEDIUM :

- Tout ce qu'il y a dans la PRIMO : RC/défense recours, frais de secours...
- Prise en charge des frais médicaux niveau 1 (ex : en cas de fracture ou de dents cassées) : après sécu/mutuelle, 100 % du tarif de la convention de la sécurité sociale, 20 000 € à l'étranger
- Garanties IA niveau 1 : décès 5 000 €, invalidité max 7 500 €
- Assistance-rapatriement (rapatriement de l'étranger, retour au domicile, chauffeur de remplacement, présence hospitalisation...)
- Forfait remontées mécaniques niveau 2 : 500 €
- Remboursement des cours de ski, indemnités coma, soutien psychologique

* Ce qu'il n'y a pas dans la MEDIUM :

- Pas de remboursement des skis de compétition loués
- Pas de plafonds d'indemnisation renforcés (proposés dans l'option optimum)



L'OPTION OPTIMUM

Un niveau de protection renforcé

* Ce qu'il y a dans l'OPTIMUM :

- Tout ce qu'il y a dans la MEDIUM
- Prise en charge des frais médicaux niveau 2 (ex : prise en charge des frais médicaux y compris engagés à l'étranger et souvent très élevés) : après sécu et mutuelle, 150 % du tarif de la convention de la sécurité sociale, 100 000 € à l'étranger
- Garanties IA niveau 2 : décès 15 000 €, invalidité max 40 000 €
- Forfait remontées mécaniques niveau 3 (3 000 €)
- Remboursement des skis de compétition loués

Pour plus de détails sur les garanties : [cliquez ici](#)

L'OPTION GOLD

Un niveau de protection maximum

* Ce qu'il y a dans l'option GOLD :

L'option GOLD offre des garanties complémentaires aux licenciés et notamment une meilleure couverture des frais médicaux à l'étranger et une garantie individuelle accident conséquente visant à couvrir l'intégrité physique des Licenciés. Cette option vient en complément de l'option d'assurance MEDIUM ou OPTIMUM associée à la licence.

L'option GOLD, qu'est-ce que c'est ?

Consultez le détail des garanties de l'option GOLD et le formulaire de souscription [ICI](#).

Informations complémentaires sur demande auprès du courtier d'assurance Verspieren :

Tél : 03.20.65.40.00

ffsgold@verspieren.com

www.ffs.verspieren.com



The screenshot shows the top navigation bar with the FFS logo, followed by Verspieren, Allianz, and Mutuaide. Below this, a banner reads "L'OPTION GOLD. POUR SKIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ".



Pour un licencié MEDIUM		Pour un licencié OPTIMUM	
MEDIUM Souscrit initialement	Garanties de l'option MEDIUM	Garantie GOLD	Couverture totale MEDIUM + GOLD
Remboursement séjour en France Adhésion Club	X	X	
Frais médicaux en France ou prise en charge des Frais médicaux	100 % de la BRSS	250 % de la BRSS	300 % de la BRSS
Avance ou prise en charge des Frais médicaux	20 000 €	200 000 €	220 000 €
Hors du pays de domicile			
Capital Décaissement	5 000 €	30 000 €	35 000 €
Capital Invalidité (franchise relative de 10%)	7 500 €	70 000 €	77 500 €
OPTIMUM Souscrit initialement	Garanties de l'option OPTIMUM	Garantie GOLD	Couverture totale MEDIUM + GOLD
Remboursement séjour en France Adhésion Club	X	X	
Frais médicaux en France ou prise en charge des Frais médicaux	150 % de la BRSS	250 % de la BRSS	400 % de la BRSS
Avance ou prise en charge des Frais médicaux	100 000 €	200 000 €	300 000 €
Hors du pays de domicile			
Capital Décaissement	15 000 €	30 000 €	45 000 €
Capital Invalidité (franchise relative de 10%)	40 000 €	70 000 €	110 000 €

LA NOTICE D'INFORMATIONS LICENCE

Un élément obligatoire pour protéger les clubs !

OBLIGATION D'INFORMATION DES LICENCIES EN MATIERE D'ASSURANCE

D'autant plus vrai depuis que les licenciés peuvent accéder à toutes les options d'assurance ou y renoncer

Accompagner les licenciés dans le choix de l'option d'assurance liée à leur pratique.

Via la **notice d'informations licence** et le coupon détachable (**PREUVE !**)

Les Comités de Ski doivent distribuer les notices d'informations aux clubs.

Le **coupon détachable** doit être obligatoirement complété par les licenciés et conservé par les clubs (qui peuvent être amenés à devoir le présenter en cas de recours d'un licencié).

>> Le dispositif des licences en ligne – via l'espace licencié - décharge le club de cette responsabilité : la notice d'informations est consultable par le licencié et toutes les rubriques du coupon détachable sont présentées sous forme de cases à cocher lors de la prise de sa licence.



Des questions sur les garanties d'assurances ?

N'hésitez pas à contacter :

Gaëlle SAUGNEAUT
REFERENTE ASSURANCES
04 50 51 98 75
gsaugneaut@ffs.fr





MERCI !